



Le Marcellois

JOURNAL MUNICIPAL

octobre 2025

Dans cette édition...

Mot de la direction générale.....	2
Élections 2025.....	3
Des nouvelles de l'école Saint-Marcel.....	8
Saison 2025 de la Ligue amicale de soccer.....	10
Activités du Comité des Loisirs.....	12
Activité de la Municipalité.....	14
Info-incendie	15
Babillard.....	16



COORDONNÉES

Municipalité de

Saint-Marcel-de-Richelieu

téléphone : 450-794-2832

fax : (450) 794-1140

direction@saintmarcelderichelieu.ca



[Municipalité-de-Saint-Marcel de Richelieu](https://www.facebook.com/Municipalite-de-Saint-Marcel-de-Richelieu)

Mot de la direction générale

Chers membres sortants du Conseil municipal 2021-2025,

Nous vous remercions du temps que vous avez consacré au service de votre Municipalité. Votre contribution précieuse a permis d'embellir le milieu de vie et d'optimiser la sécurité et le bien-être de chaque marcelloise et de chaque marcellois. D'un regard, nous pouvons constater la réalisation d'innombrables projets ayant un impact important sur la vie de votre communauté.

Chère nouvelle conseillère et chers nouveaux conseillers du Conseil municipal 2025-2029,

Nous vous souhaitons la bienvenue!

Dans les prochaines années, nous vous souhaitons d'affronter des nouveaux défis et de concrétiser de nouveaux projets qui subviendront aux besoins de tous les marcelloises et les marcellois. Nous espérons que vous atteindrez vos objectifs et que ce mandat comblera vos attentes.

Chère conseillère et chers conseillers qui acceptez un deuxième ou un troisième mandat,

Nous apprécions la réaffirmation de votre engagement municipal au sein du Conseil 2025-2029. Vous serez des piliers dans les années à venir. Nous vous souhaitons de poursuivre votre épanouissement municipal tout en accompagnant vos nouveaux collègues dans une quête commune.

Chères marcelloises et chers marcellois,

Ce grand changement renouvelle l'engagement et le dévouement du personnel de la direction générale à servir les citoyennes et les citoyens de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu. Nous continuerons à travailler pour vous avec respect, transparence et enthousiasme afin de nous assurer que la Municipalité demeure un sol fécond qui promeut une vie féconde.

En toute sincérité,

La Direction générale

COLLABORATEURS RECHERCHÉS :

Le Marcellois est à la recherche de collaborateurs. Vous avez envie d'écrire à propos d'un sujet qui vous passionne? Vous avez des photos à partager, des anecdotes à raconter ou des connaissances à transmettre à vos concitoyennes et concitoyens? Nous acceptons des textes tout au long de l'année! Faites-nous parvenir vos idées à l'adresse suivante pour l'édition novembre / décembre 2025 du journal municipal : communications@saintmarcelderichelieu.ca

Résultats des élections en date du 3 octobre 2025

Pour voir les résultats et les statistiques sur le site d'Élections Québec, cliquez sur le lien suivant, incluant les candidats à tous les postes de la Municipalité :

https://www.electionsquebec.qc.ca/resultats-et-statistiques/resultats-election-municipale/MUN_54125/17176/

Ont été élu(e)s sans opposition, les candidates et les candidats suivants :

POSTE	NOM COMPLET
Conseillère municipale, poste 1	Cynthia Brunelle (premier mandat)
Conseillère municipale, poste 2	Isabelle Houle (deuxième mandat à ce poste)
Conseiller municipal, poste 3	Guy Demers (premier mandat)
Conseiller municipal, poste 4	William McMahon (deuxième mandat à ce poste)
Conseiller municipal, poste 5	Gilles Bernier (troisième mandat à ce poste)
Conseiller municipal, poste 6	Michael Archambault (premier mandat)

Il y aura une élection municipale pour le poste de
mairesse ou de **maire**
de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.



Avis public du scrutin

Municipalité : Saint-Marcel-de-Richelieu

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, Julie Hébert, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. Un scrutin sera tenu.
2. Voici les personnes candidates aux divers postes.

Poste de maire

- Roger, Couture
 - Mélanie, Hardy
3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre, de 10 h à 20 h**

Pour la section de vote : 1 Lieu : 126, rang de l'Église Sud, Saint-Marcel-de-Richelieu (Centre communautaire)

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre de 12 h à 20 h**

Pour la section de vote : 1 Lieu : 126, rang de l'Église Sud, Saint-Marcel-de-Richelieu (Centre communautaire)

4. Le recensement des votes aura lieu le 2 novembre à 20h00 à l'adresse suivante : 126, rang de l'Église Sud, Saint-Marcel-de-Richelieu. Vous pouvez y assister.
5. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 117, rue Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Qc, J0H 1T0

Téléphone : 450-794-2832 poste : 1

Signature

Présidente d'élection

Lieu : Saint-Marcel-de-Richelieu Le : 10 octobre 2025

SM-41 (25-01)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 171

Présentation des candidate et candidat à la mairie

Lundi le 6 octobre 2025, Mme Julie Hébert, la présidente d'élection de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, a invité les candidats à la mairie à décrire leur parcours et leurs intentions vis-à-vis l'élection en cours.

Lors de la publication de ces textes, ceux-ci ne devaient pas être altérés ou corrigés. Ils devaient être diffusés tel quel. Pour maintenir l'objectivité et l'équité, l'ordre de la présentation des candidats est alphabétique de nom de famille.

Roger Couture

Malgré l'invitation de la présidente d'élection, M. Couture n'a pas déposé de texte de présentation destiné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.



Résidente de Saint-Marcel-de-Richelieu depuis maintenant dix ans, j'ai eu le privilège d'occuper, au cours des quatre dernières années, le poste de conseillère municipale. Cette expérience m'a permis de bien comprendre les enjeux locaux, de travailler en étroite collaboration avec mes collègues et, surtout, d'être à l'écoute des besoins de nos citoyens.

Agronome depuis 23 ans, j'accompagne au quotidien les producteurs agricoles de notre belle région.

L'agriculture est au cœur de mes valeurs et elle continue d'inspirer mon engagement, tant sur le plan professionnel que personnel. Avec mon conjoint et ses fils, nous exploitons une ferme de grandes cultures, ce qui me permet de rester proche des réalités du milieu agricole et des défis que rencontrent nos producteurs.

Mère de deux enfants, j'ai à cœur de contribuer au développement d'un milieu de vie dynamique, sécuritaire et stimulant pour les familles de Saint-Marcel.

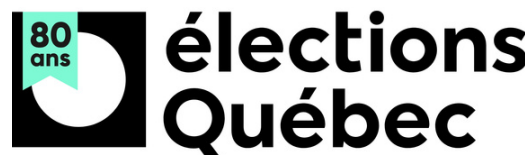
En parallèle, je m'implique activement dans notre communauté, notamment comme membre du comité des loisirs et Vice-Présidente au conseil d'administration de la Caisse Desjardins des Chênes.

Fière du travail accompli au fil des dernières années, je souhaite aujourd'hui poursuivre mon engagement à titre de mairesse. Mon objectif est de continuer à faire avancer les dossiers qui nous tiennent à cœur, avec énergie, écoute et dévouement.

Je m'engage à demeurer attentive à vos préoccupations, à favoriser une gestion transparente et responsable, et à encourager des projets porteurs pour l'ensemble de notre communauté.

🙏 Merci de votre confiance et de votre appui!

Révision de la liste électorale



La prochaine étape des élections est la vérification de la liste électorale.

Il est possible de vérifier votre inscription provinciale en cliquant sur le lien suivant (après le rectangle jaune) : <https://www.electionsquebec.qc.ca/voter/verifier-son-inscription-a-la-liste-electorale/>

« En résumé : Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale. Assurez-vous que les renseignements vous concernant sont exacts. Le jour des élections, vous ne pourrez pas vous inscrire ni faire de changement d'adresse. »

L'avis public de révision de la liste électorale a aussi été émis par Mme Julie Hébert, présidente d'élection : <https://saintmarcelderichelieu.ca/elections.wfs>.

Dates importantes

Révision de la liste électorale Demande de vote à domicile	Jeudi, 16 octobre 2025, de 10 h à 13 h Mardi, 21 octobre 2025, de 19 h à 22 h
Vote par anticipation	Dimanche, 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h
Vote itinérant à domicile	Lundi, 27 octobre 2025 (sur rendez-vous)
Vote le jour des élections	Dimanche, 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Municipalité de
Saint-Marcel-de-Richelieu

Élections générales
du 2 novembre 2025

Vous ne pouvez pas
vous déplacer pour
des raisons de santé ?

Votez à votre chambre
ou à votre domicile

Vous êtes dans un établissement de santé reconnu ou vous êtes domicilié sur le territoire de la municipalité et vous ne pouvez pas vous déplacer pour des raisons de santé ?

Vous pouvez faire une demande pour voter à votre chambre ou à votre domicile. Vous pouvez également modifier votre inscription à la liste électorale.

POUR VOTER À VOTRE CHAMBRE OU À VOTRE DOMICILE

1 Vérifiez votre inscription sur la liste électorale

Consultez l'avis d'inscription transmis par la municipalité pour vérifier si vous êtes inscrite ou inscrit sur la liste électorale à l'adresse de l'établissement de santé reconnu¹ ou de votre domicile actuel². Vous pouvez aussi communiquer avec votre présidente ou président d'élection pour le vérifier. Ses coordonnées figurent au verso de ce document.

2 Faites votre demande

Remplissez le formulaire au verso et faites-le parvenir à votre municipalité. Pour vous inscrire sur la liste électorale ou pour effectuer un changement d'adresse, vous devez joindre à votre demande une photocopie de deux documents qui contiennent :

- 1 Votre nom et votre date de naissance**
(certificat de naissance, carte d'assurance maladie, passeport, etc.);
- 2 Votre nom et l'adresse de l'établissement de santé reconnu ou de votre domicile**
(attestation du centre, permis de conduire, facture de téléphone ou d'électricité, etc.).

3 Prenez en note le jour et l'heure de votre rendez-vous

La présidente ou le président d'élection vous confirmera à quel moment les membres du personnel électoral se rendront à votre chambre ou à votre domicile pour vous permettre de voter. Prenez en note ces renseignements dans la case prévue à cet effet sur la partie détachable de ce document.

1. Centre reconnu (centre hospitalier, centre d'hébergement) et de soins de longue durée ou centre de réadaptation) ou résidence privée pour aînés ou sans de la Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les Inuits et les Naskapis.
2. La proche aînée ou le proche aîné d'une électrice ou d'un électeur domicilié sur le territoire de la municipalité qui est incapable de se déplacer pour voter ou même assister s'il est inscrit dans la même section de vote que l'électeur.

POUR VOTER,
vous devez remplir
les conditions
suivantes :



Être sur la liste électorale



Avoir 18 ans ou plus



Avoir la citoyenneté canadienne



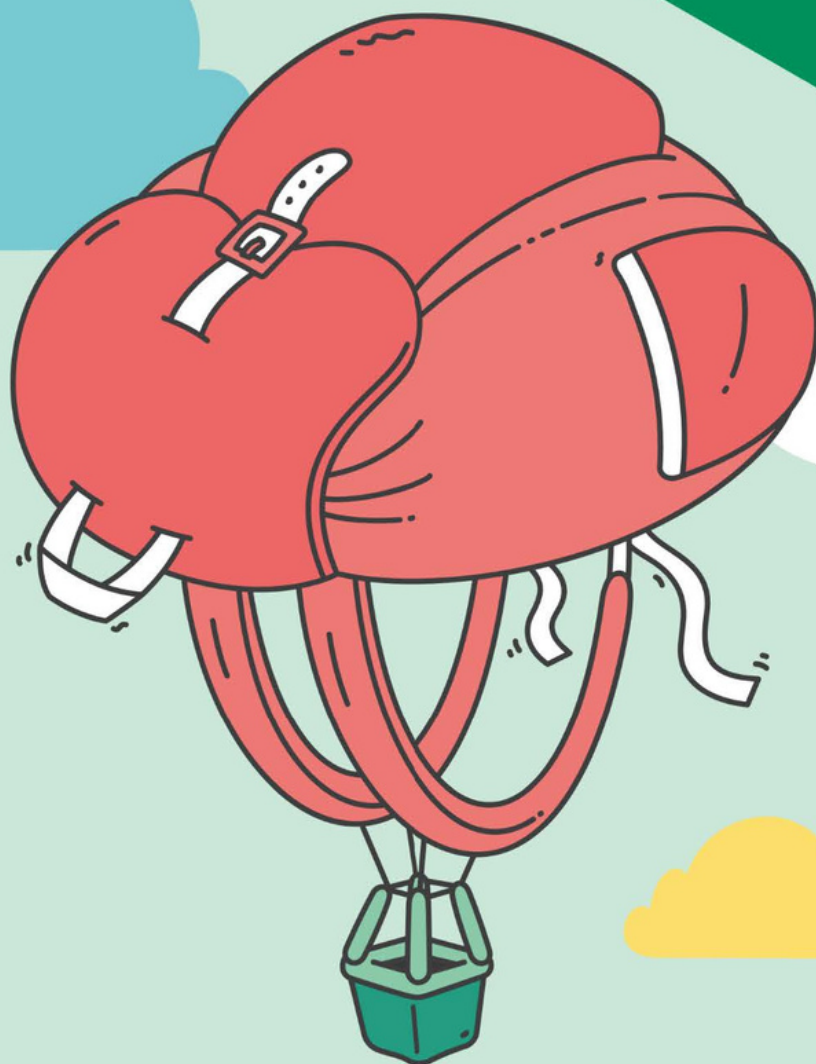
Ne pas avoir perdu vos droits électoraux



Avoir votre domicile dans la municipalité et habiter au Québec depuis au moins six mois

Formulaire
de demande :

<https://shorturl.at/NdvcT>



Une école qui s'élève !

Prix Fondation Desjardins

Grâce aux Prix Fondation Desjardins, des initiatives éducatives imaginées par des enseignant(e)s et des intervenant(e)s prennent leur envol. Soumettez votre projet entre le 1^{er} et le 31 octobre et vous pourriez obtenir jusqu'à 3000 \$ pour le réaliser.

Inscription et règlement au fondationdesjardins.com/prix

 **Desjardins**
Fondation



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Rentrée scolaire

La rentrée est déjà derrière nous! La routine a repris son court. Cette année, les élèves évolueront sous le thème : **Construis tes valeur tout en couleur!** Les arts sous toutes leurs formes seront mis en valeur tout au long de l'année scolaire.

Vous êtes un artiste de la région et aimeriez faire connaître votre art à nos jeunes ? N'hésitez pas à communiquer avec l'école pour le mentionner.



Thématique du mois

Septembre et octobre sont rassemblés sous le thème de la **Vérité et de la réconciliation** en lien avec les autochtones. Le 18 septembre dernier, les jeunes sont allés visiter le Musée des Abénakis à Odanak. Une merveilleuse incursion dans le mode de vie des premiers habitants de notre territoire.

Tout au long de ces deux mois, les jeunes vivront diverses activités mettant la lumière sur les autochtones.



Programme d'apprentissage en entrepreneuriat conscient

L'année scolaire 2025-2026 marque le lancement officiel du **Programme d'apprentissage en entrepreneuriat conscient**, mieux connu sous l'acronyme de **PAEC**. Après deux années de réflexion et de rédaction, le PAEC est maintenant prêt à être déployé. Ce programme vise le développement des jeunes à travers des projets qui leur permettront de développer leurs compétences personnelles. Ils y seront amenés à agir en tant que gestionnaire, réalisateur et initiateur. Ils développeront également des compétences essentielles telles que la confiance en soi, la responsabilisation, la curiosité et la créativité pour ne nommer que celles-ci. À noter que tous les jeunes de l'école de 4 à 12 ans participent et bénéficient de cette pédagogie novatrice.



Le PAEC reflète nos approches pédagogiques et une philosophie éducative où le jeune s'entreprend lui-même pour construire petit à petit l'adulte qu'il deviendra. Il est partagé en 4 volets : la littératie et la numératie, l'environnement, la santé et le bien-être ainsi que le vivre-ensemble et l'ouverture. Nommé en l'honneur de ces quatre volets, notre PAEC s'appelle **ENVOLS**.

Vous avez observé un problème dans la communauté, vous avez relevé un besoin autour de vous? N'hésitez pas à nous soumettre vos idées et il nous fera plaisir de nous pencher sur le sujet avec les jeunes.

Remerciements

Nous tenons à remercier nos fidèles partenaires. Un merci tout spécial à la **Ferme La Pelleté** et au **Verger Éric Tanguay** pour les légumes qui ont servis à cuisiner notre fameuse sauce à spaghetti!

Merci également à la **Municipalité de St-Marcel** pour cette si belle collaboration! Nous sommes choyés de vous avoir comme partenaire dans nos projets.

COLLECTE DE CONTENANTS CONSIGNÉS



18

OCTOBRE

2025

ÉCOLE SAINT-MARCEL



9 H À
11 H 30



VENEZ DÉPOSER VOS
CONTENANTS À L'ÉCOLE

LES BÉNÉVOLES
EFFECTUERONT LE TRI



PAS DISPONIBLE LE 18 OCTOBRE ?

VENEZ DÈS MAINTENANT
DÉPOSER VOS SACS À
L'ENTRÉE.

CONTENANTS
ACCEPTÉS

Contenants
acceptés



Contenants
refusés



Contenants
acceptés



Contenants
refusés



MERCI !

MERCI !

MERCI !

GRÂCE À VOTRE GÉNÉROSITÉ LES
ÉLÈVES RÉALISERONT PLUSIEURS
PROJETS ENTREPRENEURIAUX.

Portrait sur la saison

Grâce à un bilan transmis par le Comité organisateur de la Ligue amicale de soccer (L.A.S.), nous pouvons faire le portrait de la saison de soccer 2025. Cette ligue regroupe les municipalités de Massueville, Saint-Aimé, Saint Robert et Saint-Marcel-de-Richelieu.

À partir du 28 avril 2025, quatre-vingt-sept joueurs, dont onze marcellois, se sont activés toute l'été. Les matchs de cette saison se sont déroulés sur le terrain de la Municipalité de Saint-Robert. Dans ce rapport, le comité remercie plus de 50 bénévoles incluant les entraîneurs, les entraîneurs adjoints et les équipes du tournoi attirées au soccer, à la coordination, au prix de partage et resto-bar. « Votre disponibilité et votre générosité sont le cœur battant de cet événement. Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible. » (Comité de la L.A.S., <https://www.ligueamicaledesoccer.com/>, consulté le 30 septembre 2025)

Le tournoi LAMR, qui s'est déroulé du 20 au 24 août 2025, a accueilli plus de 600 joueurs et leur famille! Celui-ci a été agrémenté par la Fête de la famille de Saint-Aimé / Massueville du 23 août.

Pendant le tournoi, chaque joueur a reçu, en plus de sa médaille de participant, une limonade, deux hot-dogs, ainsi qu'une entrée pour assister aux courses du RPM Speedway

En plus des jeux gonflables, des jeux de kermesse, d'un kiosques de maquillage et d'airbrush de la Fête familiale, le comité a offert aux invités un resto-bar, au profit de LAMR, un kiosque de limonade, un food truck ainsi qu'une crèmerie.



Témoignages et photos



Tournoi soccer LAMR



Médaille de bronze pour LAMR 2
(source : Chantal Girard, 24 août 2025)



« Quelle fierté de soutenir les organismes qui s'investissent bénévolement auprès de la relève sportive de chez nous!

Bravo aux équipes de Saint-Robert, Saint-Aimé, Massueville et Saint-Marcel-de-Richelieu pour leur belle énergie! »

(Promutuel Assurances Verchères,
16 septembre 2025)



(source : photo du Comité du L.A.S.)



« Quel beau tournoi ! Plein d'émotion, de rebondissements, des larmes, des sourires, mais avant tout, beaucoup de plaisir. Un autre tournoi qui se termine avec succès. Prenons le temps de remercier la municipalité hôte de ce tournoi. Leurs efforts et leur dévouement pour rendre ce tournoi mémorable ne passe inaperçu. »

(Comité de la L.A.S., <https://www.ligueamicaledesoccer.com/>, 2025)



★ AVIS ★
à tous les courageux
chasseurs de bonbons ★



Les Loisirs de Saint-Marcel-de-Richelieu
vous souhaitent une soirée
d'Halloween magique, remplie de
friandises et de fous rires !! ★

Petit rappel important :
Pour que la collecte de bonbons soit un plaisir du
début à la fin, soyez prudents.



Circulez en groupe ou avec un adulte
Traversez aux endroits dédiés.
Portez des costumes visibles et sécuritaires.
Restez attentifs en tout temps.

★ Et surtout... ★

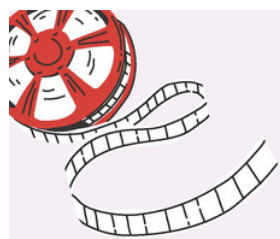
Ne manquez pas de venir saluer notre bénévole
posté(e) à l'avant de la salle communautaire ! ★
★ Une belle surprise vous y attend



Amusez-vous!

*Merci aux bénévoles incluant notre passeuse de
sucreries et les pompiers du
Service de sécurité d'incendie de
Saint-Marcel-de-Richelieu.*





SOIRÉES FILM



CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-MARCEL DE RICHELIEU

VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025

JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025

18:30

APPORTE TA COUVERTURE ET TA BOUTEILLE D'EAU

LES FILMS SERONT ANNONCÉS SUR LA PAGE FACEBOOK DES LOISIRS



JOINS-TOI À NOUS
POUR LA

FÊTE DE NOËL

JEUX. CADEAUX . NOURRITURE

SAMEDI. 29 NOVEMBRE 2025
9:30 À 12:30

L'activité est gratuite. Inscription obligatoire pour participer. Vous pouvez inscrire votre enfant sur ce formulaire :

<https://forms.cloud.microsoft/r/wgSuiattkG>

Date limite pour s'inscrire:
22 novembre 2025

**Restez à l'affut des activités
offertes par**

le **Comité des Loisirs** en vous
abonnant à leur **page Facebook** :

[https://www.facebook.com/
LoisirsSaintMarcel](https://www.facebook.com/LoisirsSaintMarcel)

Ou en consultant la page du **site
Web de la Municipalité de Saint-
Marcel-de-Richelieu** :

[https://saintmarcelderichelieu.ca/
comite-des-loisirs.wfs](https://saintmarcelderichelieu.ca/comite-des-loisirs.wfs)

Activité de la Municipalité

Dans le cadre des
Matinées gourmandes,
joignez-vous à nous,
samedi, le 15 novembre
pour la deuxième édition du
Marché de Noël de
Saint-Marcel-de-Richelieu.

Les **Matinées gourmandes** est un
événement de la MRC des
Maskoutains où la fraîcheur et la
diversité des produits locaux sont à
l'honneur.

Il permet de vous faire découvrir les
producteurs de la région et les
nombreux attraits du territoire et des
municipalités avoisinantes.

MARCHÉ DE Noël
St-Marcel-de-Richelieu
2e édition
PLUS DE 30 EXPOSANTS
15 NOVEMBRE 2025
DE 9H À 15H
ENTRÉE GRATUITE
Concours pour les enfants et la boîte aux lettres du Père Noël sur place!
Centre communautaire Saint-Marcel-de-Richelieu
126, rang de l'Église Sud
Argent comptant Apportez vos sac
Pour plus d'informations, contactez Émilie Clément
à l'adresse suivante
milie.clement21@gmail.com

C'est aussi une belle occasion de découvrir les petites entreprises et les artisans d'ici et de profiter pour commencer vos emplettes du temps des fêtes!

Pour toutes questions, vous pouvez rejoindre les **Matinées gourmandes** au courriel suivant :
matinees@mrcmaskoutains.qc.ca.

Pour toutes vos questions sur le **Marché de Noël**, communiquez avec Mme Émilie Clément
à l'adresse suivante: milie.clement21@gmail.com



DE JUIN À NOVEMBRE
**UN MARCHÉ UNIQUE,
DES SAVEURS D'ICI !**

SAINT-HYACINTHE (JARDIN DANIEL A. SÉGUIN) // 7 JUIN, DE 9 H À 15 H
SAINT-DOMINIQUE (MIEL DUBREUIL) // 12 JUILLET, DE 9 H À 13 H
SAINT-MARIE-MADELEINE // 16 AOÛT, DE 9 H À 13 H
SAINT-HYACINTHE (PARC LES SALINES) // 6 SEPTEMBRE, DE 9 H À 15 H
SAINT-SIMON // 18 OCTOBRE, DE 9 H À 13 H
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU // 15 NOVEMBRE, DE 9 H À 15 H

WWW.MATINEES-GOURMANDES.COM |



La Semaine de la prévention des incendies du 5 au 11 octobre 2025

Saviez-vous que plus de 23% des incendies résidentielles sont causés par des appareils électriques et de distribution d'électricité?

Cette année, la campagne de prévention sous le thème « Le premier responsable c'est toi » se concentre sur les risques électriques à la maison.

Le Ministère de la sécurité publique (MSP) diffusera donc des conseils électrisants afin de sensibiliser les citoyens et de promouvoir les comportements sécuritaires à adopter au quotidien pour prévenir les incendies. Plus précisément, le Ministère de la sécurité publique publiera des annonces sur les rallonges électriques, les avertisseurs de fumée et la certification des appareils électriques.



LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

En collaboration avec votre
service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Chronique du Service régional de prévention incendie de la MRC des Maskoutains



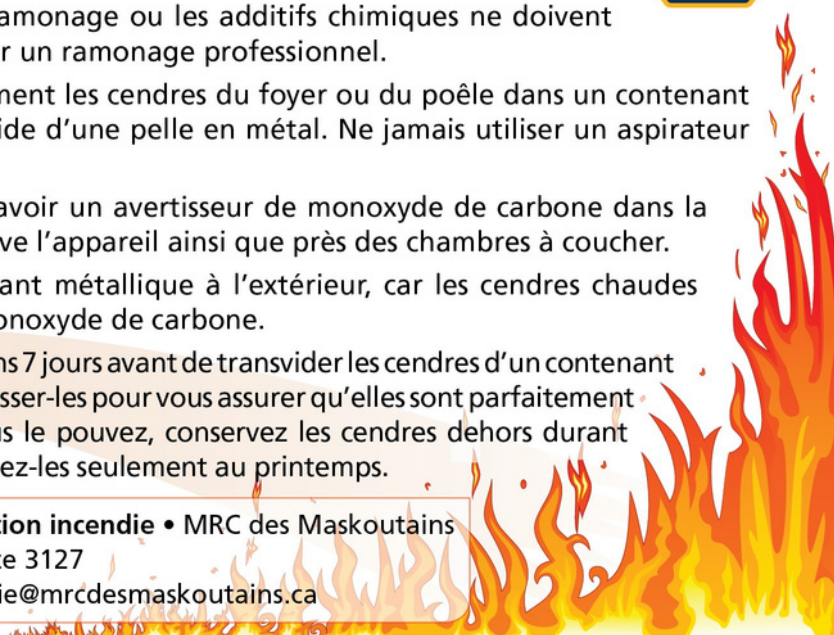
FOYERS ET POÊLES À BOIS

Avec l'automne à nos portes, voici quelques rappels en matière de sécurité incendie :

- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année.
- Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel.
- Vider régulièrement les cendres du foyer ou du poêle dans un contenant métallique à l'aide d'une pelle en métal. Ne jamais utiliser un aspirateur pour le faire.
- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone dans la pièce où se trouve l'appareil ainsi que près des chambres à coucher.
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone.
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres d'un contenant métallique et brasser-les pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.



Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca





JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca

jeanbernardemond.com



Nous remercions M. Jean-Bernard Émond pour l'aide financière de 500\$ destinée à l'impression et l'envoi des éditions du journal de l'année 2025.

Inscrire votre animal pour le protéger!

Depuis le 1^{er} juin 2022, les propriétaires de chien sans licence risquent de recevoir une amende de 250 \$, plus les frais. Procurez-vous la licence obligatoire de votre chien sans tarder et faites-lui porter!

La Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a conclu une entente avec **Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD)** pour, émettre les médaillons, les certificats et à appliquer la réglementation municipale concernant les animaux sur son territoire.

Pour soumettre une plainte, communiquez avec la SPAD au 819 472-5700 ou avec la Sûreté du Québec en appelant le 9-1-1.

Vous pouvez joindre la Société protectrice des animaux de Drummond en composant le 819 472-5700 ou en consultant le <https://spad.ca/>.

L'obtention et le renouvellement des licences se fait en ligne sur le site de la SPAD : <https://spad.ca/>.
Votre licence vous sera transmise par la poste.



Calendrier 2025

Séances ordinaires du conseil municipal débutants à 19h00

Article 148 *code municipale du Québec*

janvier 2025 1

D	L	M	M	J	V	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

février 2025 2

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

mars 2025 3

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

avril 2025 4

D	L	M	M	J	V	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

mai 2025 5

D	L	M	M	J	V	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

juin 2025 6

D	L	M	M	J	V	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

juillet 2025 7

D	L	M	M	J	V	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

août 2025 8

D	L	M	M	J	V	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

septembre 2025 9

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

octobre 2025 10

D	L	M	M	J	V	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

novembre 2025 11

D	L	M	M	J	V	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

décembre 2025 12

D	L	M	M	J	V	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu
117 rue St-Louis
Saint-Marcel-de-Richelieu
450-794-2832

Dès le 15 octobre 2025 ,

les plastiques agricoles ne vont plus dans les bacs!

Points de dépôt pour les plastiques d'origine agricole et autres matières

Les points de dépôt suivants ont été fournis par AgriRÉCUP.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site web d'AgriRÉCUP pour connaître les consignes de préparation des plastiques agricoles et communiquer avec les points de dépôt ci-dessous avant de vous y présenter.

Agiska Coopérative Acton Vale

950 rue Landry,

Acton Vale

- Petits et grands sacs
- Contenants
- Réservoirs et barils

Agiska Coopérative Saint-Damase

905, Bas Corbin,

Saint-Damase

- Petits et grands sacs
- Contenants
- Réservoirs et barils

Agiska Coopérative Saint-Hyacinthe

15100, chemin de la Coopérative,

Saint-Hyacinthe

- Pellicules pour ensilage
- Sacs silos et toiles pour ensilage
- Ficelles (cordes à balle)
- Sacs de moulée
- Petits et grands sacs
- Contenants
- Réservoirs et barils

Agiska Coopérative Sainte-Hélène-de-Bagot

900, rue Paul Lussier,

Sainte-Hélène-de-Bagot

- Pellicules pour ensilage
- Sacs silos et toiles pour ensilage
- Ficelles (cordes à balle)
- Petits et grands sacs
- Contenants
- Réservoirs et barils

Agrocentre Saint-Hyacinthe

7605, Duplessis,

Saint-Hyacinthe

- Petits et grands sacs
- Contenants
- Réservoirs et barils

Agrocentre Technova inc.

2710, Route 235,

Saint-Pie

- Petits et grands sacs
- Contenants
- Réservoirs et barils

Canton de Roxton

216, rang Petit 9,

Canton de Roxton

- Pellicules pour ensilage (blanches uniquement)
- Sacs silos et toiles pour ensilage (noir et blanc)
- Ficelles (cordes à balle)
- Sacs de litière et mousse de tourbe
- Sacs de moulée
- Tubulure d'érablières

Synagri Saint-Hyacinthe

5175, Laurier Est,

Saint-Hyacinthe

- Petits et grands sacs
- Contenants
- Réservoirs et barils

Synagri Upton

495, rang de la Carrière,

Upton

- Petits et grands sacs
- Contenants
- Réservoirs et barils

Terapro Agriculture Saint-Hyacinthe

5520, rue Martineau,

Saint-Hyacinthe

- Pellicules pour ensilage
- Sacs silos et toiles pour ensilage
- Ficelles (cordes à balle)
- Sacs de moulée

William Houde (Laframboise)

8026 Boulevard Laframboise,

Saint-Hyacinthe

- Petits et grands sacs
- Contenants

William Houde Saint-Damase

501, rang du Haut de la Rivière,

Saint-Damase

- Petits et grands sacs
- Contenants
- Réservoirs et barils

William Houde Saint-Jude

1415, rue William-Houde,

Saint-Jude

- Petits et grands sacs
- Contenants
- Réservoirs et barils

William Houde Saint-Simon

8, 3e Rang Ouest,

Saint-Simon

- Petits et grands sacs
- Contenants

*** Consulter le site web d'AgriRÉCUP pour connaître les consignes de préparation des plastiques agricoles avant de les déposer.**

Pour information :



www.riam.quebec
450 774-2350

ou



agrireocup.ca
info@agrireocup.ca



MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!



MODALITÉS DES COLLECTES

Les collectes s'effectuent de 7 h à 19 h. Les bacs doivent être placés en bordure de la voie publique (et non dans l'emprise de la rue ou sur le trottoir) seulement à compter de 19 h, la veille de la collecte.

- Aucun déchet placé à côté du bac gris ou noir ne sera ramassé.
- Les résidus domestiques doivent obligatoirement être placés dans des bacs roulants conformes et ne doivent jamais être déposés dans les bacs de matières récupérables ou organiques fournis par la municipalité.

ATTENTION : Les cendres représentent un risque élevé d'incendie et ne doivent pas être déposées dans les bacs. Chaque année, elles donnent naissance à de nombreux foyers d'incendie. Il est recommandé d'en disposer directement sur le terrain.

L'industrie, le commerce ou l'institution qui désire bénéficier des services de collecte des matières résiduelles offerts par la Régie peut y adhérer en contactant sa municipalité (certaines restrictions s'appliquent).

Pour de plus amples informations et une liste détaillée des matières admissibles, consultez le www.riam.quebec.com

AUTRES SERVICES



Écocentres (mi-avril à fin novembre)

Saint-Hyacinthe

1880, rue Brouillette, du vendredi au dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30
Les remorques de plus de 4 pi X 8 pi ne sont pas acceptées.

Acton Vale

68, rue Noël-Lecomte, samedi et dimanche, de 8 h 30 à 16 h 30
Les remorques de plus de 5 pi X 10 pi ne sont pas acceptées.

Gros rebuts (3 collectes par année)

Objets d'usage domestique trop gros pour être placés dans le bac, déposés en bordure de rue, la veille de la collecte.

Ramassés le jour prévu au calendrier, entre 7 h et 19 h.

Les petits résidus, même déposés dans des sacs ou des boîtes, les matériaux de construction, les résidus informatiques et électroniques ne sont pas acceptés.

Terre et branches

1000, rue Lemire, Saint-Hyacinthe
Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 15
Le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15

Résidus domestiques dangereux

Les samedis 24 mai et 6 septembre

900, rue Turcot, Saint-Hyacinthe, de 8 h 30 à 16 h 30

Le samedi 13 septembre

940, rue du Centre, Saint-Jude, de 7 h 30 à 11 h

1505, 3e Avenue, Acton Vale, de 13 h à 16 h 30

Vidange des installations septiques

Aux deux ans, de mai à octobre, selon le circuit déterminé par la Régie.

Il est important de maintenir vos coordonnées à jour à la Régie.

Dégager entièrement les couvercles pour éviter des frais de déplacement inutile.

Pour toute question ou commentaire, veuillez communiquer avec la Régie au 450 774-2350 ou consulter le site Internet <https://www.riam.quebec/>

CALENDRIER 2025

LA PRÉSENTATION, SAINT-BARNABÉ-SUD, SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE,
SAINT-HUGUES, SAINT-JUDE, SAINT-LOUIS, SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU ET SAINT-SIMON

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
			
1 ^R 2 ^R 3 4	1	1	1 ⁰ 2 ⁰ 3 ⁰ 4 5
5 6 7 8 ⁰ 9 ⁰ 10 11	2 3 4 5 ⁰ 6 ⁰ 7 8	2 3 4 5 ⁰ 6 ⁰ 7 8	6 7 8 9 ^R 10 ^R 11 12 13
12 13 14 15 ^R 16 17 18	9 10 11 12 ^R 13 14 15	9 10 11 12 ^R 13 14 15	13 14 15 16 ⁰ 17 ⁰ 18 19
19 20 21 22 ⁰ 23 24 25	16 17 18 19 ⁰ 20 21 22	16 17 18 19 ⁰ 20 21 22	20 21 22 23 ^R 24 ^R 25 26
26 27 28 29 ^R 30 31	23 24 25 26 ^R 27 28	23 ₃₀ 24 ₃₁ 25 26 ^R 27 28 29	27 28 29 30 ⁰
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
			
1 ⁰ 2 3	1 2 3 4 ^R 5 ⁰ 6 7	1 2 ⁰ 3 ⁰ 4 5	1 2
4 5 6 7 ^R 8 ⁰ 9 10	8 9 10 11 ⁰ 12 ⁰ 13 14	6 7 8 9 ⁰ 10 ⁰ 11 12	3 4 5 6 ⁰ 7 ⁰ 8 9
11 12 13 14 ⁰ 15 ⁰ 16 17	15 16 17 18 ^R 19 ⁰ 20 21	13 14 15 16 ^R 17 ⁰ 18 19	10 11 12 13 ^R 14 ^R 15 16
18 19 20 21 ^R 22 ⁰ 23 24 ⁰	22 23 24 25 ⁰ 26 ⁰ 27 28	20 21 22 23 ⁰ 24 ⁰ 25 26	17 18 19 20 ⁰ 21 ⁰ 22 23
25 26 27 28 ⁰ 29 ⁰ 30 31	29 30	27 28 29 30 ⁰ 31 ⁰	24 ₃₁ 25 26 27 ^R 28 ⁰ 29 30
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
			
1 2 3 ⁰ 4 ⁰ 5 6 ⁰	1 ⁰ 2 ⁰ 3 4	1	1 2 3 ^R 4 ^R 5 6
7 8 9 10 ^R 11 ⁰ 12 13 ⁰	5 6 7 8 ^R 9 ⁰ 10 11	2 3 4 5 ^R 6 ⁰ 7 8	7 8 9 10 ⁰ 11 12 13
14 15 16 17 ⁰ 18 ⁰ 19 20	12 13 14 15 ⁰ 16 ⁰ 17 18	9 10 11 12 ⁰ 13 ⁰ 14 15	14 15 16 17 ^R 18 19 20
21 22 23 24 ^R 25 ⁰ 26 27	19 20 21 22 ^R 23 ⁰ 24 25	16 17 18 19 ^R 20 ⁰ 21 22	21 22 23 24 ⁰ 25 ⁰ 26 27
28 29 30	26 27 28 29 ⁰ 30 ⁰ 31	23 ₃₀ 24 25 26 ⁰ 27 ⁰ 28 29	28 29 30 31 ^R

 Déchets
  Matières récupérables
  Matières organiques
  Férié
 Collecte des gros rebuts (La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude)
 Collecte des gros rebuts (Saint-Hugues, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Simon)

 Collecte des résidus domestiques dangereux (pour les lieux de collecte, voir la section AUTRES SERVICES ou le SITE INTERNET DE LA RÉGIE)

Les bacs verts, bleus et bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.